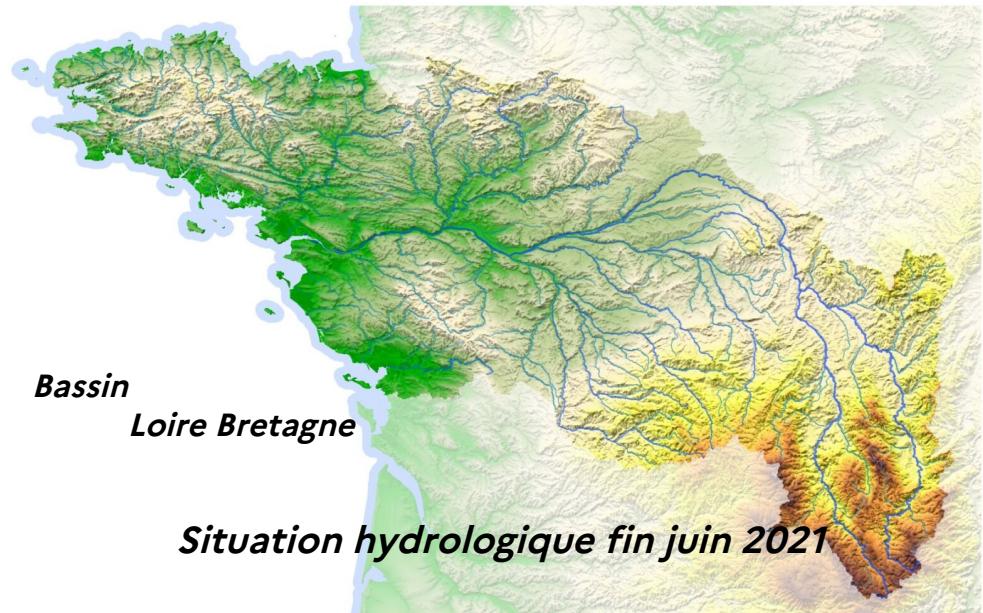




**PRÉFÈTE  
COORDONNATRICE  
DU BASSIN  
LOIRE-BRETAGNE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale de  
l'environnement, de  
l'aménagement et du logement  
Centre-Val de Loire



#### **Sommaire**

- Pluviométrie
- Débits
- Retenues
- Nappes

**Pluviométrie :** La pluviométrie du mois de juin 2021 est dans l'ensemble excédentaire sur le bassin Loire-Bretagne et le cumul de précipitations depuis septembre 2020 reste dans les normales.

**Débits :** Les débits de base des cours d'eau sont dans l'ensemble inférieur à leur médian. L'hydraulique est contrastée au sein du bassin : faible dans sa partie centrale et jusqu'à très élevée en amont des bassins. 98 % des cours d'eau ont un écoulement visible.

**Retenues :** Le taux de remplissage des retenues au 1<sup>er</sup> juillet, compris entre 80 et 100 %, est très satisfaisant.

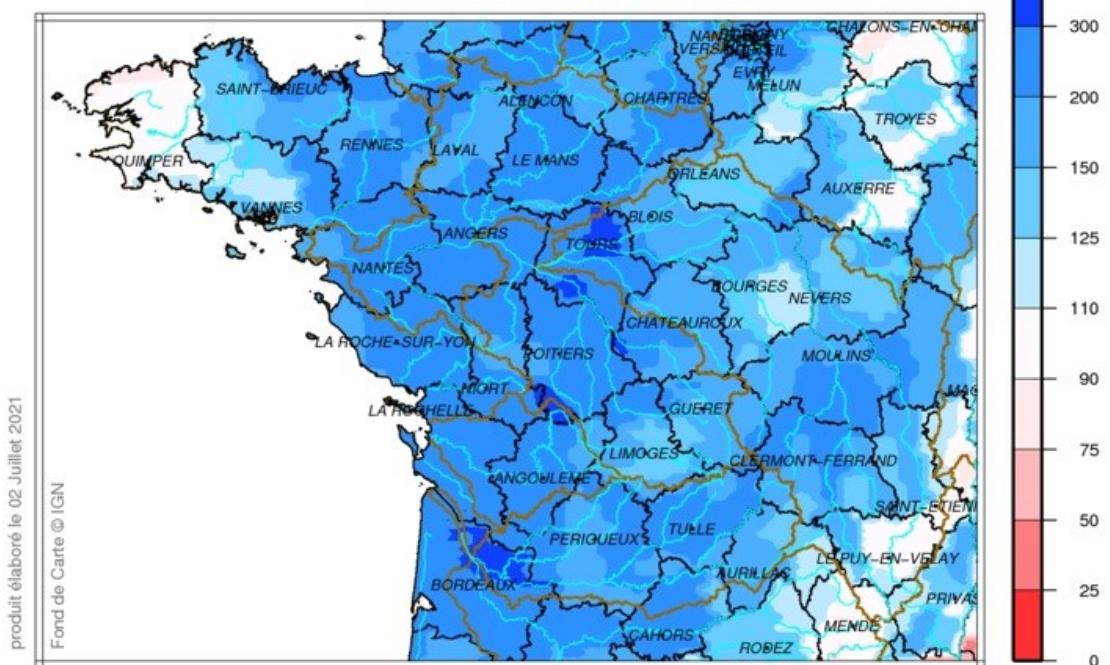
**Synthèse et perspectives :** La pluviométrie du mois de mai avait permis un rattrapage des mois précédents particulièrement déficitaires sur la totalité du bassin Loire Bretagne. La pluviométrie du mois de juin permet de maintenir encore les écoulements, ne générant que peu de restrictions des usages au 1<sup>er</sup> juillet. Les prévisions à trois mois de Météo France indiquent qu'un scénario plus chaud et plus sec que la normale est le plus probable.

15 juillet 2021

## Pluviométrie du mois de juin 2021 (rapport aux normales)



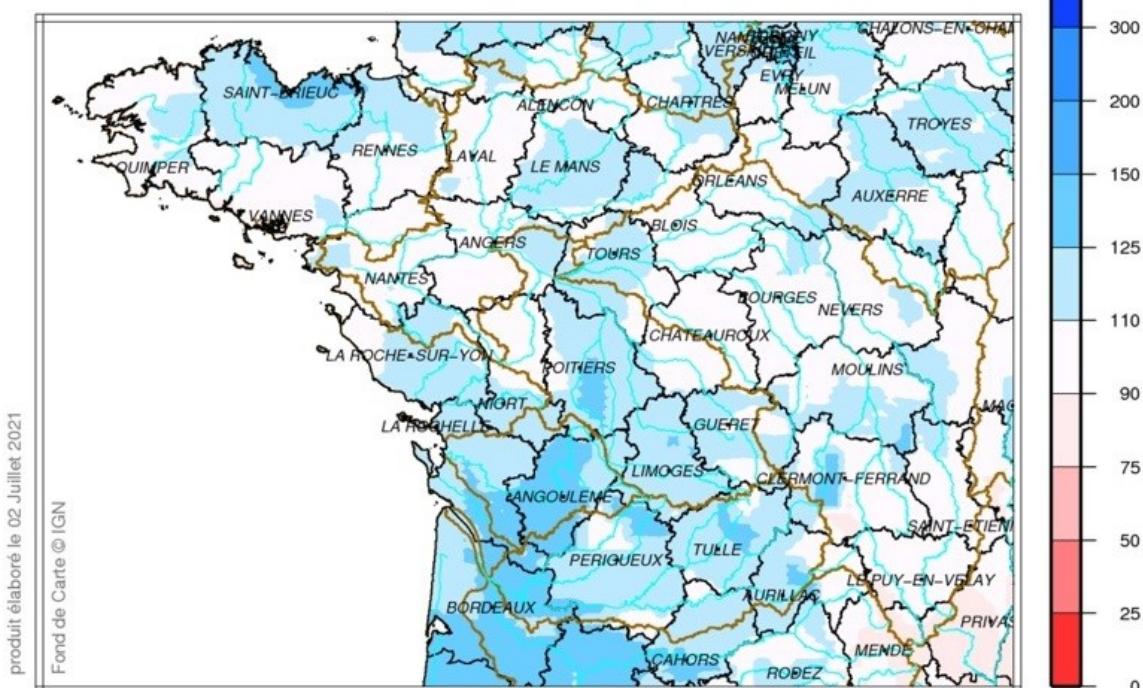
Bassin Loire Bretagne  
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations  
Juin 2021 – décades 1 à 3



La pluviométrie de juin 2021 a été excédentaire sur la presque totalité du bassin à l'exception des départements de la Loire et du Finistère.



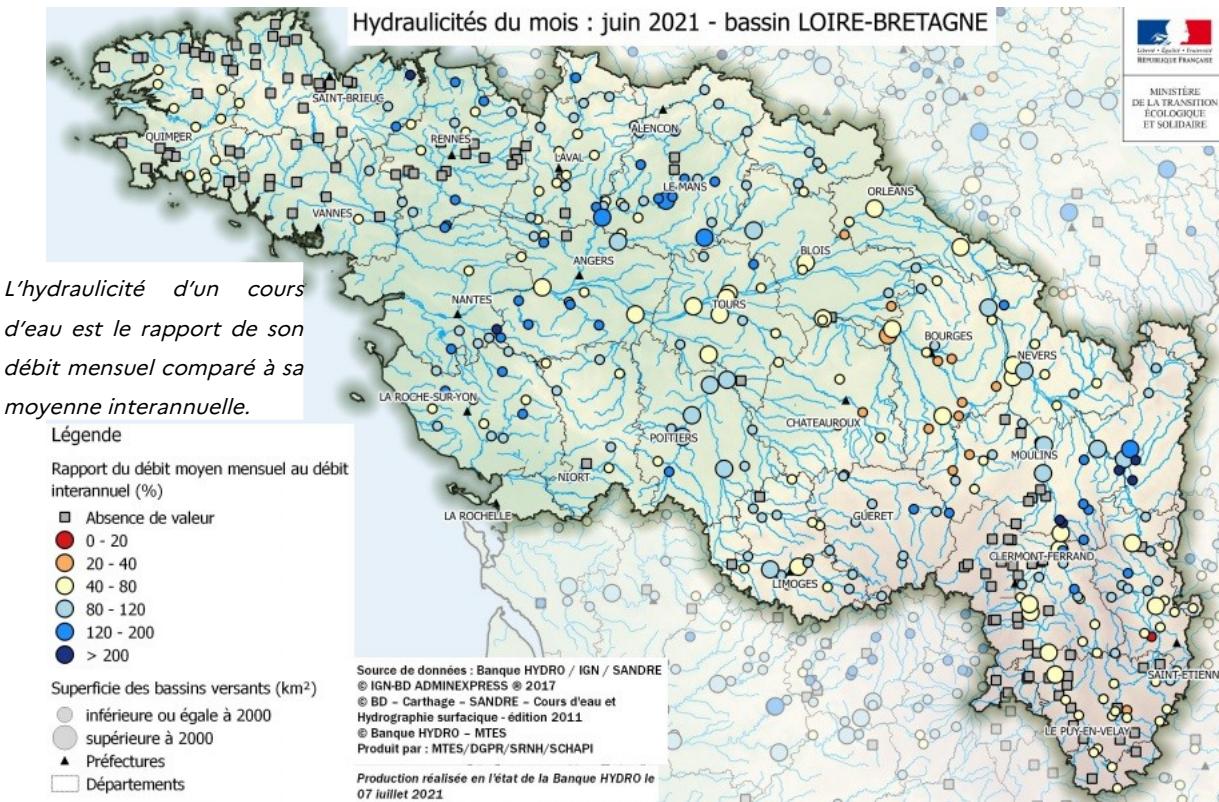
Bassin Loire Bretagne  
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations  
De Septembre 2020 à Juin 2021



Le cumul des précipitations sur l'année hydrologique (septembre à juin) reste dans les normales sur la presque totalité du bassin et légèrement excédentaire sur la région Poitevine et les côtes d'Armor.

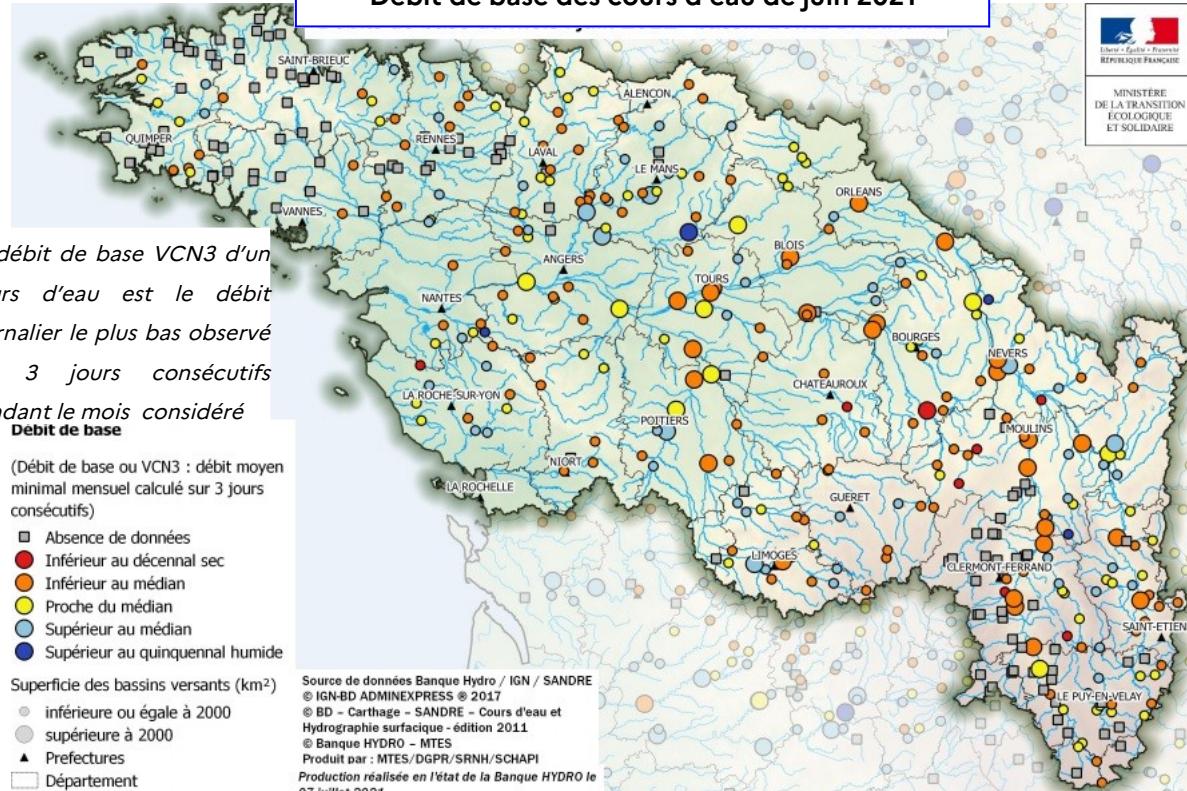
## État des cours d'eau

### Hydraulicité des cours d'eau de juin 2021



En juin 2021, l'hydraulicité des cours d'eau est contrastée sur le bassin.

### Débit de base des cours d'eau de juin 2021

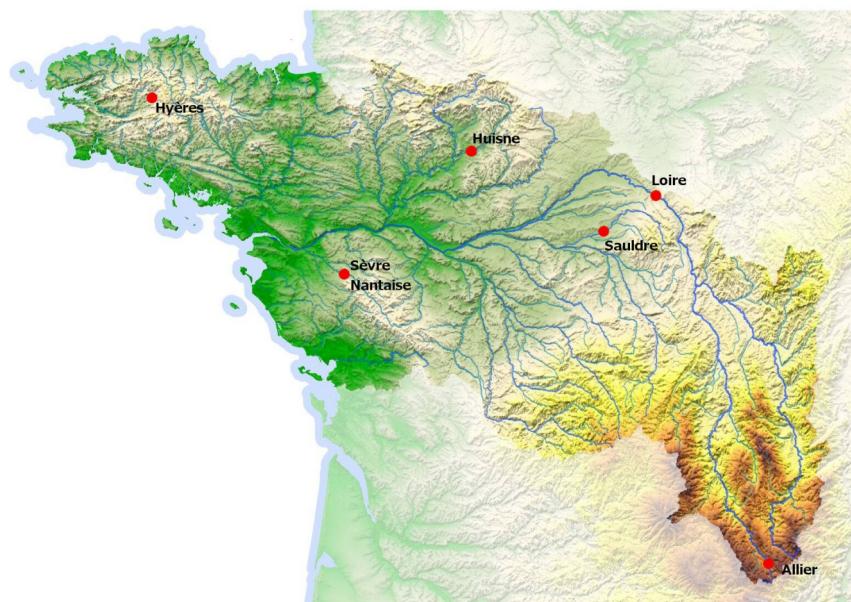


En juin, les débits de base des cours d'eau sont dans l'ensemble inférieur à leur médian et à la marge, inférieur au décennal sec. Quelques secteurs sont au contraire supérieurs au médian ou quinquennal humide à l'image de la région tourangelle ou poitevine.

## Débits des cours d'eau

Les graphiques des pages suivantes (débits moyens journaliers comparés aux courbes de référence : valeurs médianes, et débits de référence secs et humides de fréquence quinquennale) montrent l'évolution des débits sur une année hydrologique sur six stations du bassin. Parmi celles-ci, la station de la Loire à Gien est fortement influencée par des barrages durant l'étiage ; les cinq autres stations ne sont pas ou peu influencées.

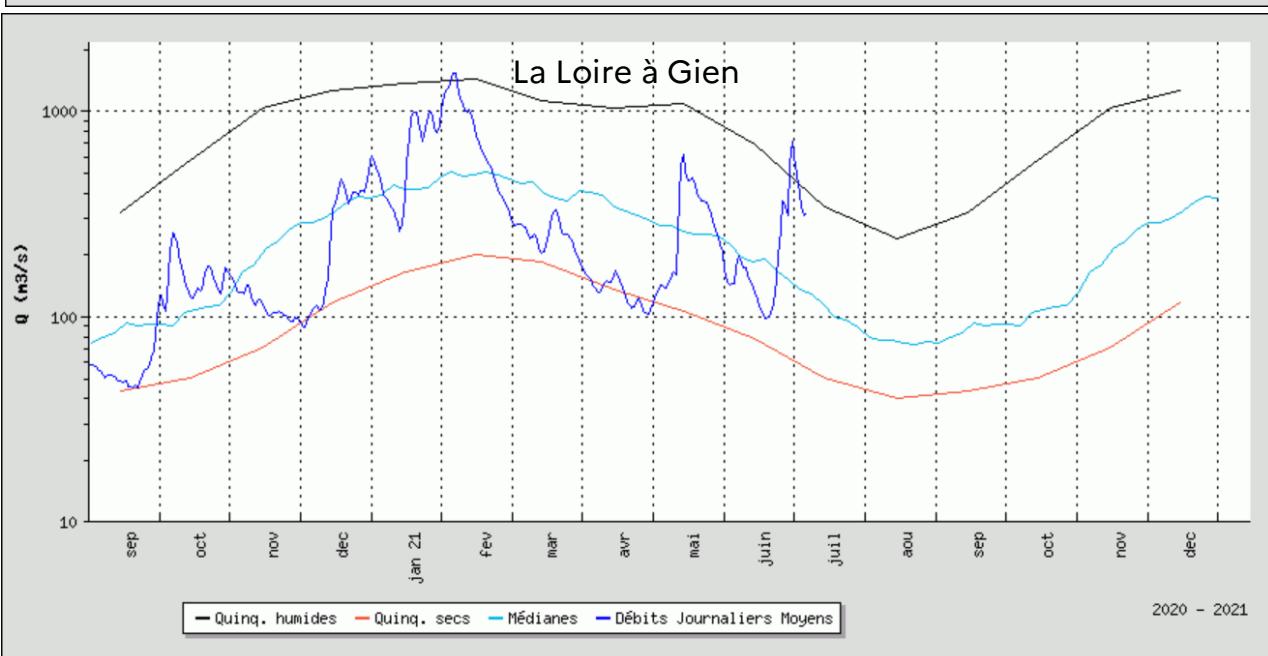
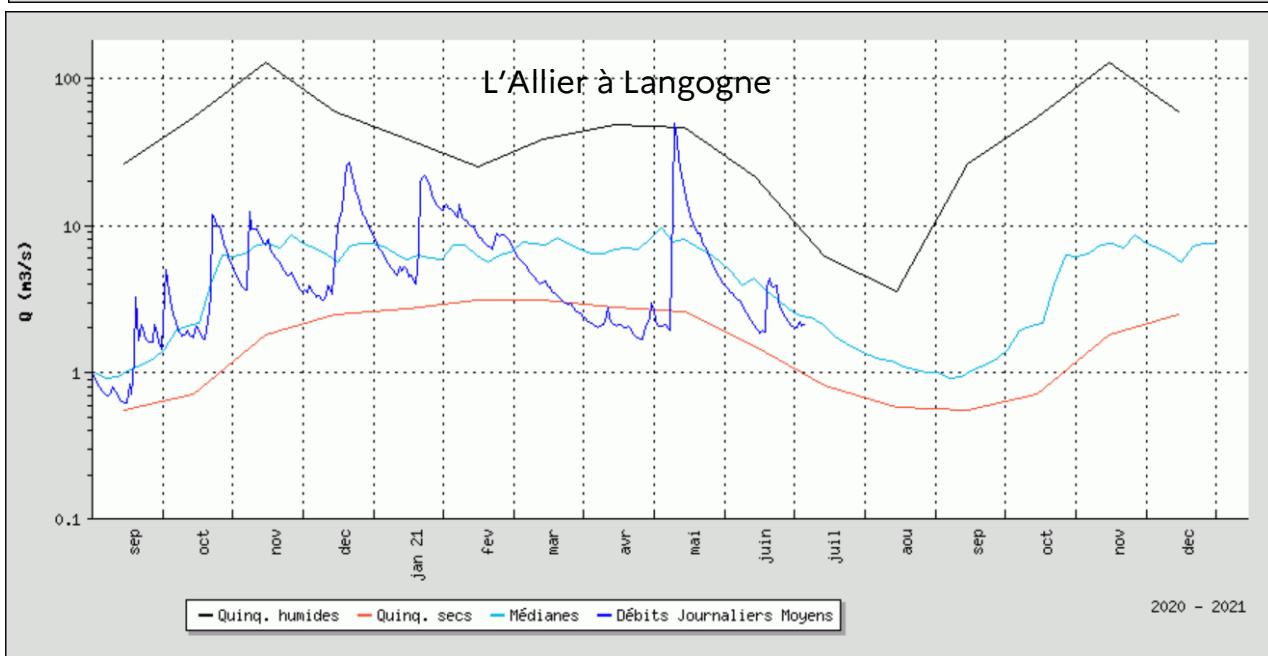
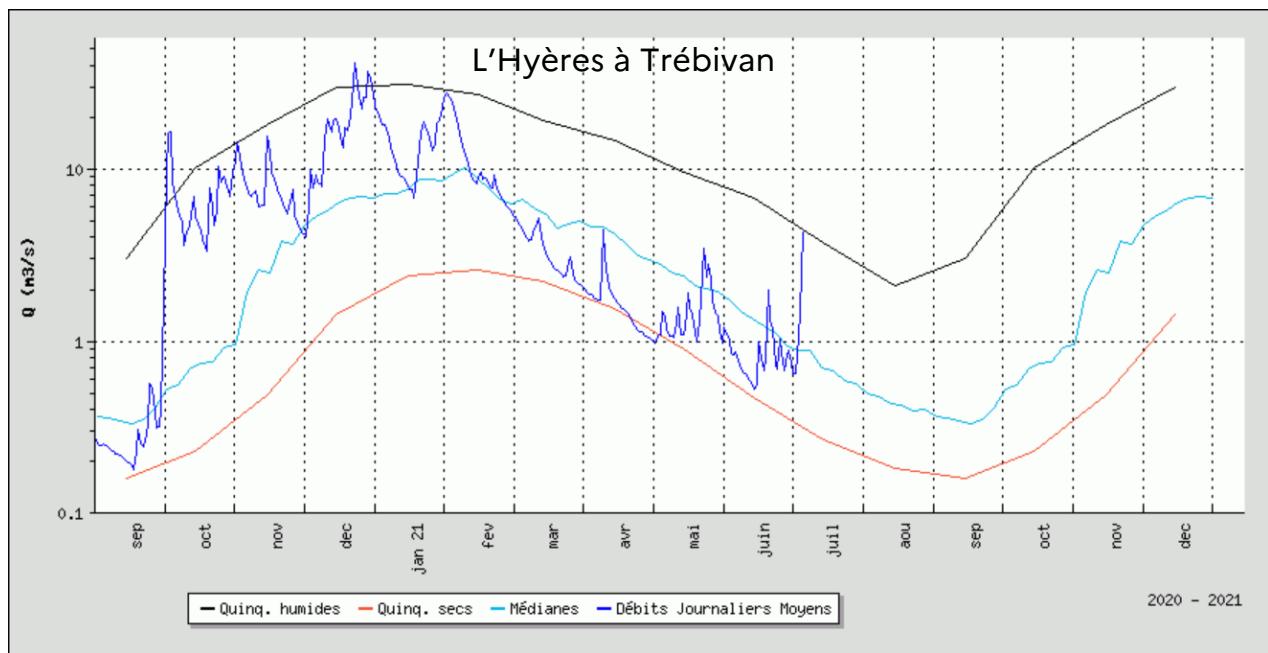
Après avoir été sur les mois précédents proches des quinquennales secs puis au niveau médian en mai, les débits moyens journaliers des 6 stations ont chuté sur la première moitié du mois de juin 2021. Ils ont ensuite dépassé leur médiane sur la seconde moitié en lien avec les pluies excédentaires, la Sauldre à Salbris et la Loire à Gien atteignant même la quinquennale humide.

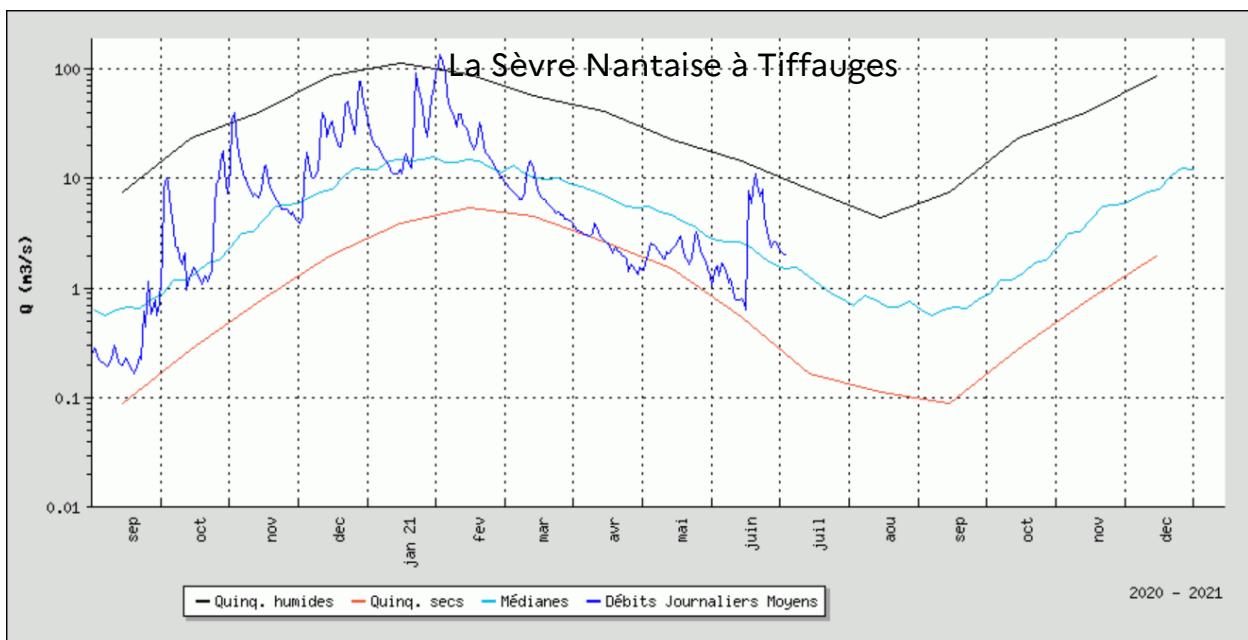
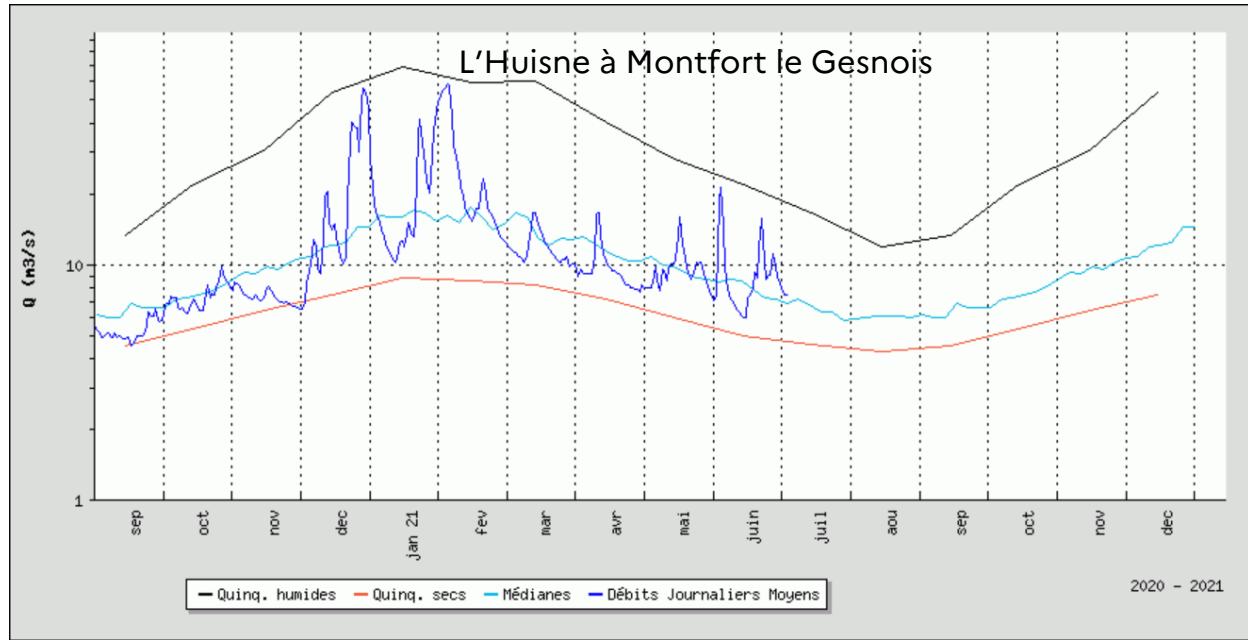
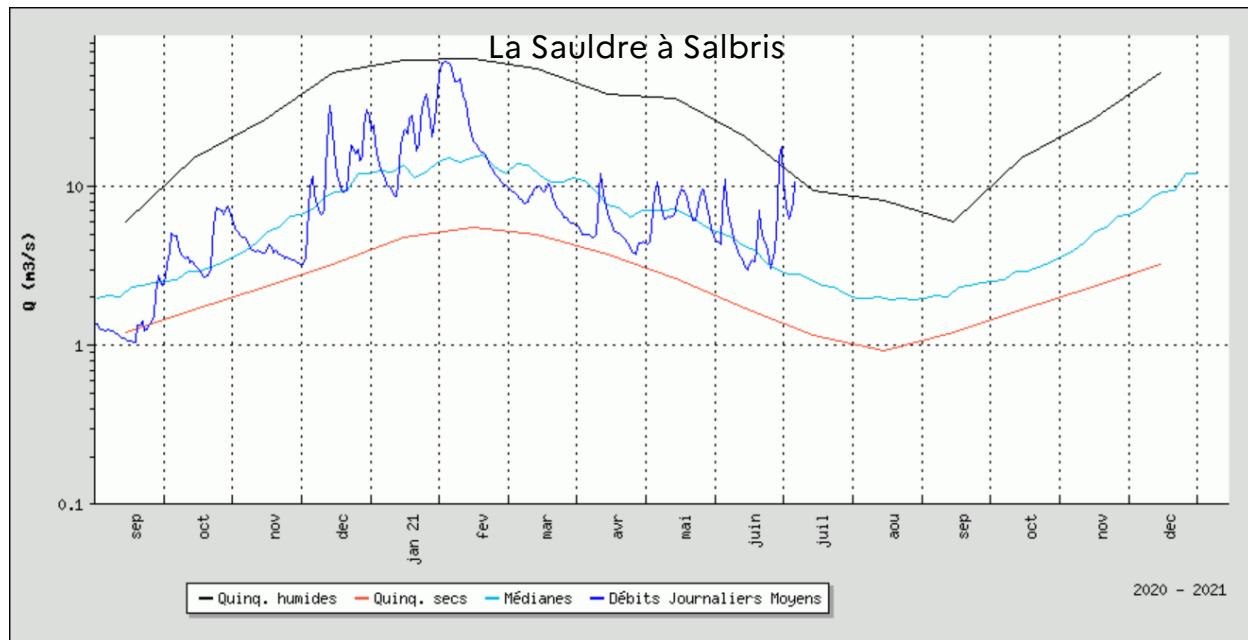


Par ailleurs, les stations d'observations du réseau ONDE, gérées par l'OFB, permettent de compléter par des observations terrain appréciées visuellement, le niveau d'écoulement des cours d'eau. Ces stations sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants.

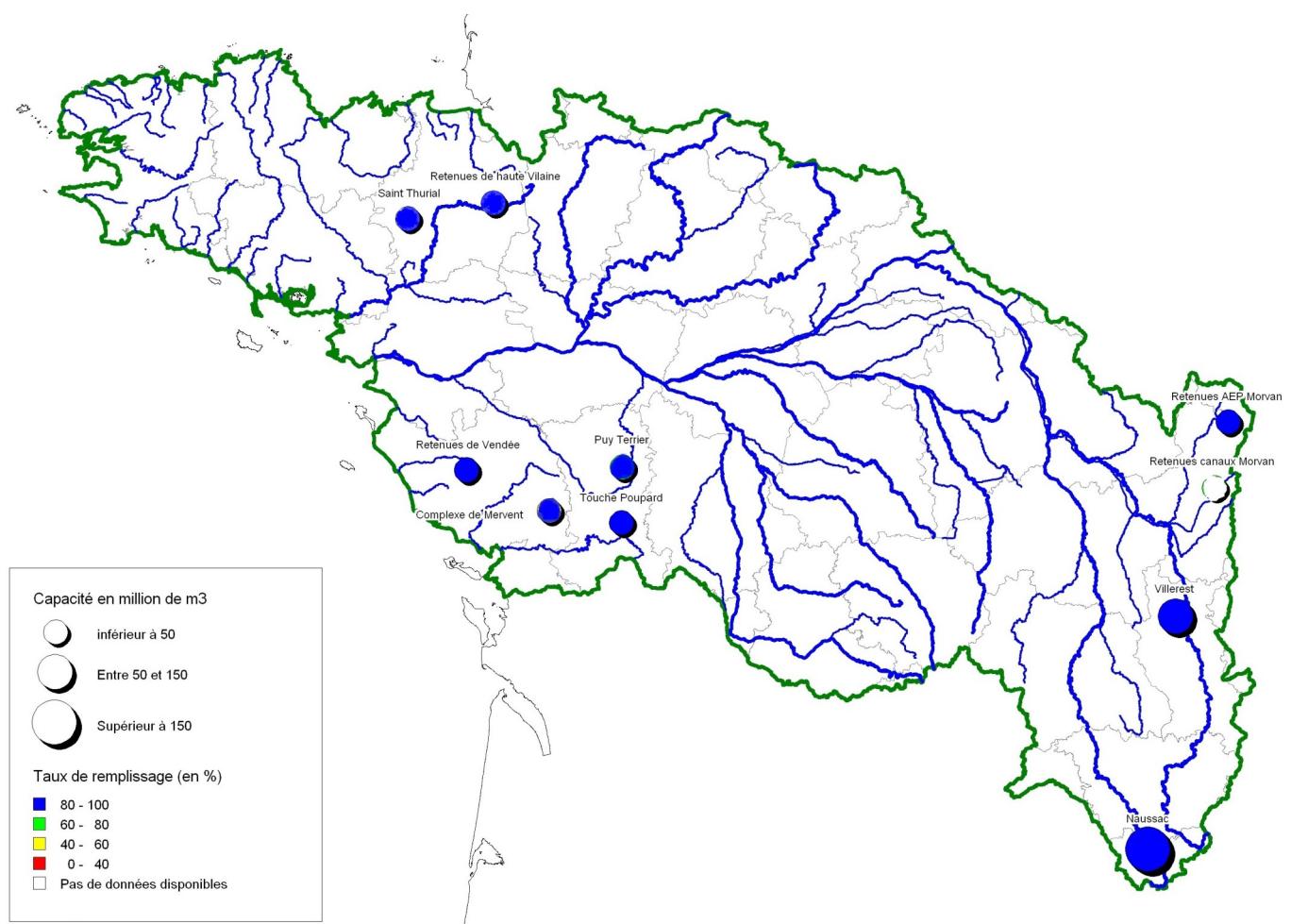
Sur l'ensemble du bassin, les campagnes ont été réalisées entre le 23 et le 27 juin 2021. La situation hydrologique des petits cours d'eau est acceptable pour les écosystèmes aquatiques à la fin de ce mois de juin sur la quasi-totalité du bassin, du fait des

précipitations abondantes et des épisodes orageux de ces dernières semaines. Sur les 936 stations suivies lors de cette campagne, 914 sont en écoulement visible, soit 97,7 % des cours d'eau. 9 cours d'eau présentent une rupture d'écoulement (1 %). 13 cours d'eau sont en assec (1.3 %). Parmi les 914 cours d'eau présentant un écoulement visible, 9 % sont qualifiés d'écoulement visible mais faible. Les précipitations et orages survenus au mois de juin, ont permis de globalement maintenir un écoulement des cours d'eau satisfaisant. Une légère diminution des écoulements est observée cependant sur plusieurs départements de la partie centrale du bassin. Les baisses d'écoulements les plus importantes ont été observées localement dans le Loiret, L'Eure et Loir, la Nièvre et la Loire Atlantique. (pour plus d'éléments, cf document complet de l'OFB en annexe du BSH)





## Situation des retenues (soutien d'étiage et eau potable) fin juin 2021



- **Loire et Allier** (voir graphiques page suivante) :

- **Villerest** : Selon le schéma d'exploitation :

- du 15 février au 31 mai, la retenue est gérée à la cote 314 m NGF (entre 313,5 et 314 m NGF) ;
- du 1<sup>er</sup> juin au 15 août, la retenue est gérée à la cote de 315,30 m NGF (entre 314,8 et 315,30 m NGF).

Au 30 juin 2021, la retenue était remplie à 100 %. À l'exception d'un soutien ponctuel en pied d'ouvrage de 6 jours en avril, le soutien d'étiage n'a pas été nécessaire.

- **Naussac** : Selon le schéma d'exploitation, la cote normale d'exploitation doit être :

- du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai, égale à 944 m NGF soit 181,4 Mm<sup>3</sup> ;
- du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, égale à 944,5 m NGF soit 185,2 Mm<sup>3</sup>.

Au 30 juin 2021, la retenue était remplie à 95 %.

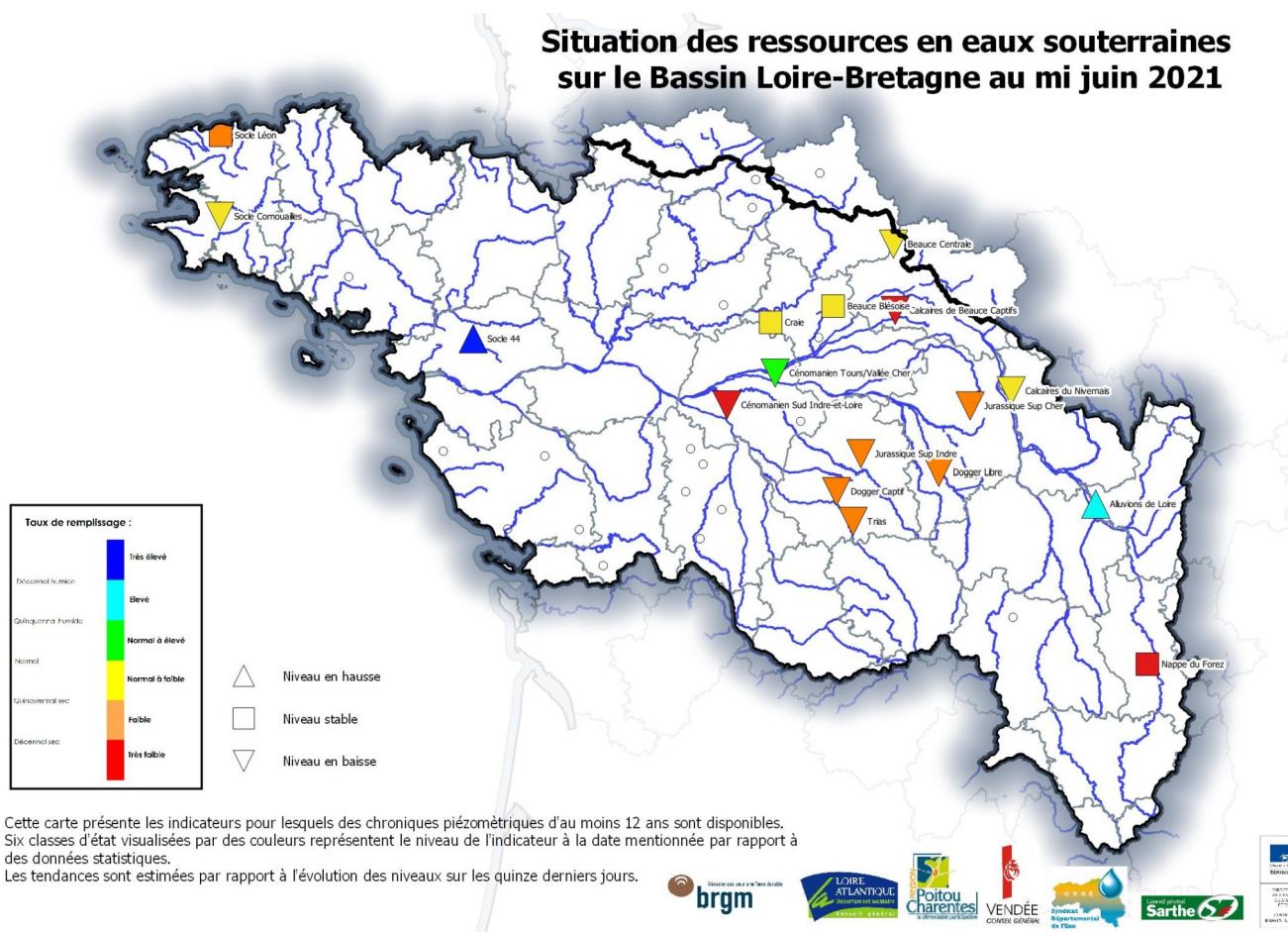
Suite à un soutien de 2 jours en avril, le soutien d'étiage sur l'Allier a été réactivé du 12 au 20/06 et du 27 au 30/06, soit pendant 13 jours.

**Variation de volumes des retenues Naussac et Villeret sur l'année hydrologique  
(de septembre 2020 à fin juin 2021)**



La courbe « schéma d'exploitation » correspond pour Villerest aux règles de gestion conditionnées par sa double fonction de soutien d'étiage et d'écrêtement de crue. Les courbes "plancher" sont des courbes "guide" pour le soutien d'étiage.

**Situation des ressources en eaux souterraines à mi juin 2021**



La majorité des nappes du bassin présente des niveaux de normaux à faibles, faible et même très faibles, avec une tendance globale à la baisse sur le mois de juin, exception faite des alluvions de Loire et du socle 44 ayant respectivement un taux de remplissage élevé et très élevé avec une tendance à la hausse.

## Restrictions des usages

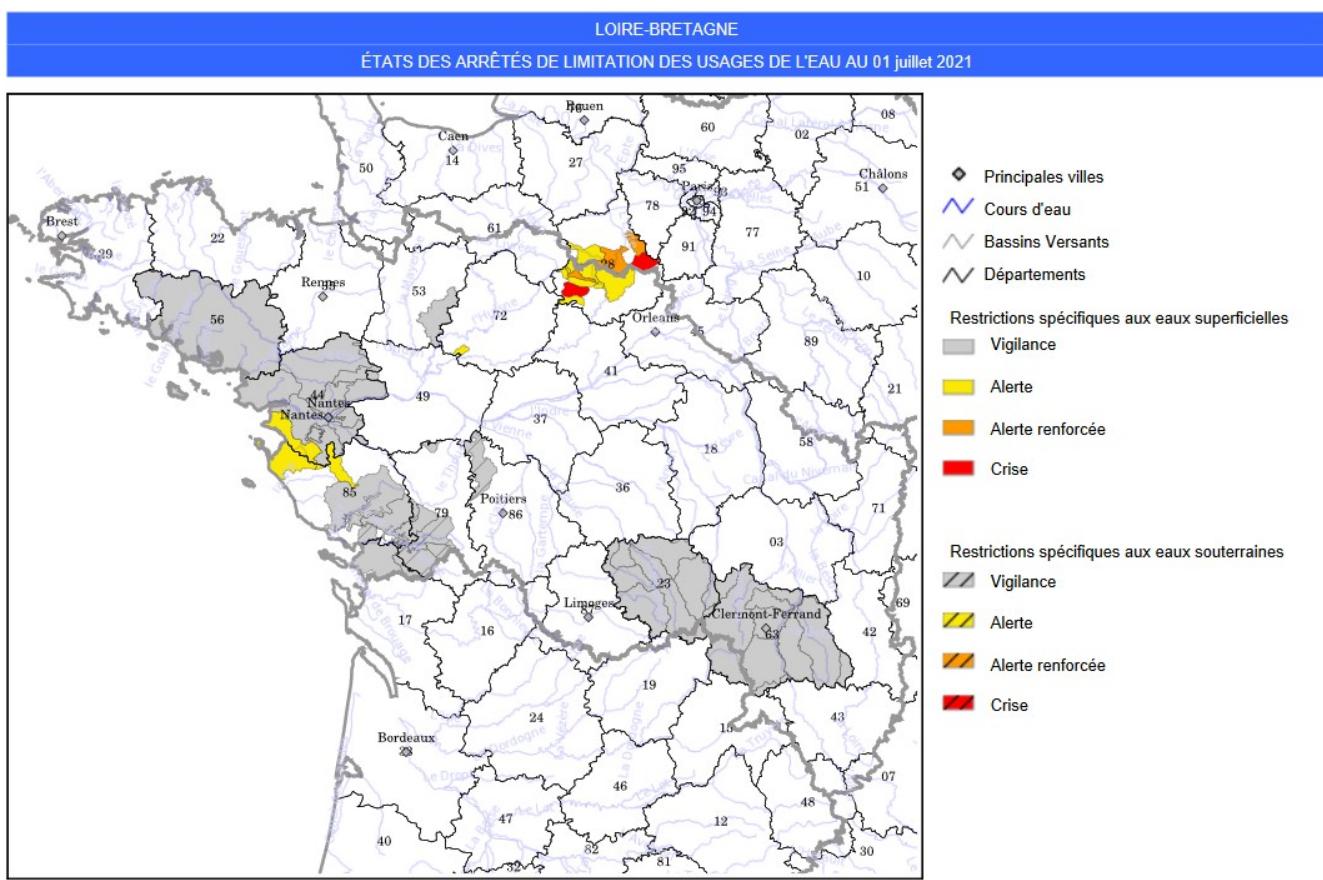


# Bienvenue sur PROPLUVIA

Le site de l'information sécheresse du Gouvernement

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, sur les 36 départements du bassin Loire-Bretagne, **10 sont placés en vigilance ou touchés par des arrêtés de restriction :**

- **3 départements, entièrement placés en vigilance, et 6 autres partiellement ;**
- **4 départements pour lesquels certaines zones ont atteint le seuil d'alerte ;**
- **1 département pour lesquels certaines zones ont atteint le seuil de crise.**



Pour des analyses et des historiques plus détaillés,  
se reporter aux bulletins des DREAL des régions du bassin :

[Bourgogne-Franche-Comté](#)  
[Bretagne - Piézo](#)  
[Centre-Val de Loire](#)

[Normandie](#)  
[Auvergne Rhône Alpes](#)  
[Pays de la Loire](#)

# Circonscription de bassin Loire Bretagne

## Etat de la situation au 1er juillet 2021

Présentation des observations ONDE

Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement  
des milieux aquatiques



# Circonscription de bassin Loire Bretagne

## Etat de la situation au 1er juillet 2021

Rédaction : Bénédicte DUROZOI  
Direction régionale Centre Val de Loire  
9 avenue Buffon, 45 071 ORLEANS cedex 2  
benedicte.durozoi@ofb.gouv.fr  
Avec la collaboration des Services Départementaux de l'OFB

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SOMMAIRE .....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>I. INTRODUCTION.....</b>   | <b>3</b>  |
| I.1 BSH Bassin des DREAL.....   | 3         |
| I.2 Contribution OFB .....  | 3         |
| <b>II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU.....</b>   | <b>4</b>  |
| II.1 ONDE en quelques lignes .....  | 4         |
| II.1.1 Le suivi usuel .....   | 4         |
| II.1.2 Le suivi complémentaire .....  | 4         |
| II.2 Valorisation des données de ONDE .....   | 5         |
| II.3 Situation des écoulements au 1er juillet 2021 .....  | 6         |
| II.3.1 Etat de la situation et Suivis complémentaires .....   | 6         |
| II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1er juillet dans le bassin Loire Bretagne ..... | 7         |
| II.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1er juillet .....                            | 8         |
| II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes .....  | 9         |
| II.5 Comparaison interannuelle.....   | 10        |
| <b>III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques .....</b>    | <b>11</b> |
| <b>IV. SYNTHESE .....</b>   | <b>12</b> |

# I. INTRODUCTION

## I.1 BSH Bassin des DREAL

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) de Bassin des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement) décrit l'état des ressources en eau d'un bassin à une date donnée. Il est constitué d'un ensemble de cartes, de graphiques d'évolution et de leurs commentaires qui présentent la situation quantitative des ressources en eau du bassin selon des grands thèmes (pluies efficaces, débits des cours d'eau, niveau des nappes souterraines, état de remplissage des barrages-réservoirs, milieux aquatiques). Il peut également fournir une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

L'élaboration de ces bulletins de Bassin par la DREAL coordonnatrice de Bassin est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires des données, à savoir :

- Météo-France qui élaborent les bulletins pluviométriques,
- les DREAL du bassin concerné qui produisent les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs, ex. EDF, les grands lacs de Seine, etc.). Chaque région du bassin élabore un bulletin régional, leur fréquence de parution est généralement mensuelle,
- les Services Géologiques Régionaux (SGR) du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui communiquent les informations sur les niveaux des nappes,
- l'OFB qui rend compte des observations du réseau ONDE et de certains faits marquants concernant l'état des milieux aquatiques (cf. § suivant).

Les BSH de Bassin des DREAL sont directement accessibles sur le site <http://www.eaufrance.fr> Leur fréquence de parution est bimensuelle.

## I.2 Contribution OFB

L'objectif de la contribution OFB au BSH de Bassin des DREAL est de mettre à disposition, auprès des principaux acteurs de l'eau du bassin,

- d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi,
- d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Cinq contributions OFB sont produites au cours de l'année, réparties de la manière suivante :

- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> juin et intégrant la campagne ONDE de mai
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> juillet et intégrant la campagne ONDE de juin
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> août et intégrant la campagne ONDE de juillet
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> septembre et intégrant la campagne ONDE d'août
- un BSH présentant la situation au 1<sup>er</sup> octobre et intégrant la campagne ONDE de septembre

Une partie libre reposant sur l'expertise des agents OFB est également proposée, si certains faits marquants concernant les observations sur les milieux aquatiques directement en lien avec les conditions hydroclimatiques ont été identifiés.

Le mode de recueil des données présentées est exclusivement l'observation visuelle, aucune mesure n'est mise en œuvre sur le terrain.

## II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU

### II.1 ONDE en quelques lignes

L'observatoire national des étiages (ONDE) présente un **double objectif** de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants et/ou pour compléter les informations disponibles auprès des gestionnaires de l'eau (ex. banque HYDRO).

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon **3 modalités de perturbations** d'écoulement :

- 'écoulement visible' : correspond à une station présentant un écoulement continu - écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- 'écoulement non visible' : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul.
- 'assec' : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Il est toutefois possible de travailler en 4 modalités au niveau départemental (distinction avec la modalité 'écoulement visible faible') mais l'exploitation des données pour les périmètres régional, bassin et national ne se fera que sur les 3 modalités décrites précédemment.

De plus, une modalité spécifique 'observation impossible' permet d'indiquer que l'observateur n'a pas pu réaliser d'observation propre à l'écoulement du cours d'eau lors de son déplacement sur la station, en raison de conditions exceptionnelles (accessibilité de la station, modification des conditions environnementales propres à la station, etc.).

Le réseau ONDE s'organise selon **deux types de suivis** : **un suivi usuel et un suivi complémentaire**. La différence entre ces deux suivis réside dans les périodes et fréquences de mise en œuvre des observations sur le terrain.

#### *II.1.1 Le suivi usuel*

Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de **constitution d'un réseau de connaissance**. Les observations usuelles doivent être stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Pour cela, l'ensemble des stations est suivi régulièrement à des périodes et fréquences fixes définies au niveau national. Le suivi usuel est réalisé mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours. Il concerne l'ensemble des stations ONDE du département, c'est à dire un minimum de 30 stations par département.

#### *II.1.2 Le suivi complémentaire*

En dehors des périodes de suivi usuel (cf. paragraphe ci-dessus), l'activation anticipée et l'arrêt de ONDE, ainsi que l'augmentation de la fréquence d'observation, peuvent être ordonnés par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Il s'agit du suivi complémentaire dont l'objectif est **d'apporter des informations pour la gestion de situations jugées sensibles**. Son activation peut également être déclenchée à l'échelle du bassin à l'initiative des préfets coordonnateurs si la situation le nécessite ou par le ministère du développement durable si un état de crise le justifie à l'échelle nationale.

Même s'il est préconisé d'effectuer les observations sur la totalité des stations du réseau départemental, le suivi complémentaire peut également se mettre en place sur un sous-

échantillonnage de stations ONDE (ex. sur un bassin versant particulièrement impacté par les prélèvements). La fréquence de prospection est laissée à l'appréciation des acteurs locaux, le maximal peut être hebdomadaire au pire de la crise.

L'observatoire ONDE est rappelé dans la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

Pour plus d'information :

<http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/note-technique-onde-accompagnant-courrier-deb>

## II.2 Valorisation des données de ONDE

Un indice départemental ONDE est estimé selon le calcul suivant :

$$\text{Indice ONDE} = (5 * N_2 + 10 * N_1) / N$$

N : nombre total de stations

N<sub>1</sub> : écoulement continu

N<sub>2</sub> : écoulement interrompu

Il est calculé uniquement si, pour une campagne donnée, une modalité d'écoulement a pu être définie sur chacune des stations du réseau départemental. Dans le cas contraire, seule une représentation graphique de l'évolution des stations selon les modalités d'observation et une représentation cartographique sont proposées.

Ainsi une valeur de l'indice est disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel, D'autres valeurs peuvent être également calculées dans le cas du suivi complémentaire pour lequel les prospections de terrain sont nécessairement menées sur l'ensemble des stations du réseau.

## II.3 Situation des écoulements au 1er juillet 2021

### *II.3.1 Etat de la situation et Suivis complémentaires*

Malgré des mois de mars et avril particulièrement déficitaires en pluie sur la totalité du bassin Loire Bretagne, pendant lesquels les débits des cours d'eau ont commencé à diminuer fortement, la pluviométrie du mois de mai a permis de maintenir et améliorer les écoulements des petits cours d'eau de tête de bassin versant. Fin mai, plus de 98% des cours d'eau du bassin présentent un écoulement visible. Des premiers signes de difficultés cependant sont observés localement dans la partie centrale du bassin. Durant le mois de juin, les précipitations et les épisodes orageux ont été abondants sur l'ensemble du bassin, couplés à des températures atmosphériques modérées.

Malgré des conditions hydroclimatiques globalement favorables, une mise en œuvre de suivis complémentaires du réseau ONDE a été réalisée dans 5 départements du bassin Loire Bretagne, suite à l'observation de diminution des débits mi-juin et pour répondre aux demandes des services de l'état pour la préparation des comités de ressource en eau. La Charente, la Mayenne et la Haute Vienne ont effectué des campagnes partielles sur lesquelles l'indice ONDE ne peut être calculé (Tableau 1).

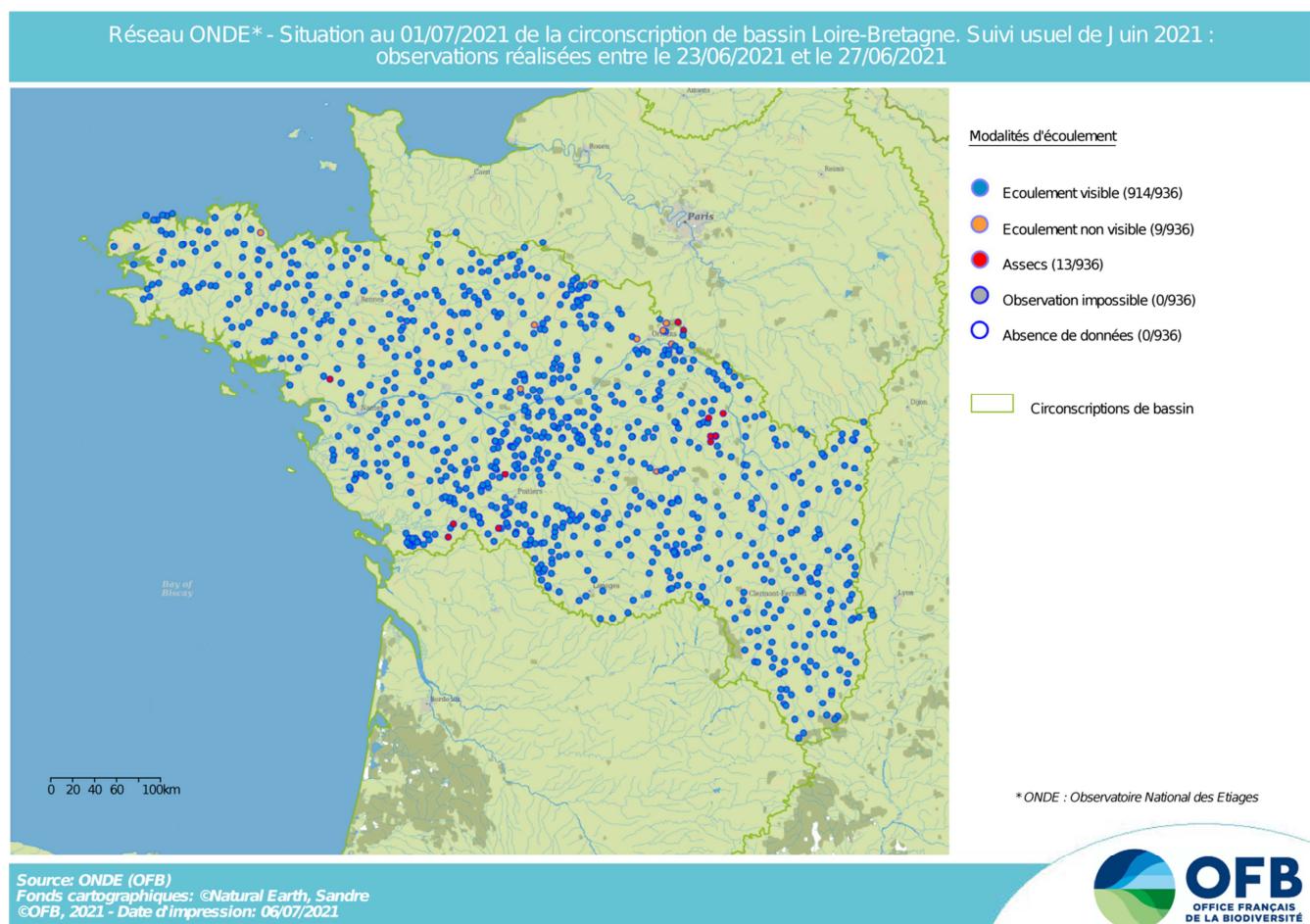
| Département      | Date de l'observation | Indice | Demande des services de l'Etat ? |
|------------------|-----------------------|--------|----------------------------------|
| Charente         | 14/06/2021            | NA     | oui                              |
| Loire-Atlantique | 10/06/2021            | 9,5    | oui                              |
| Mayenne          | 11/06/2021            | NA     | non                              |
| Deux-Sèvres      | 07/06/2021            | 9,29   | non                              |
| Haute-Vienne     | 14/06/2021            | NA     | oui                              |

Tableau 1: Dates d'observation et valeurs de l'indice ONDE des campagnes complémentaires réalisées en juin 2021.

## **II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1er juillet dans le bassin Loire Bretagne**

Les cartes ci-après présentent les informations sur l'écoulement des cours d'eau exprimant leur degré d'assèchement selon des modalités définies (cf. § 2. A), obtenues à l'issue de campagnes de terrain.

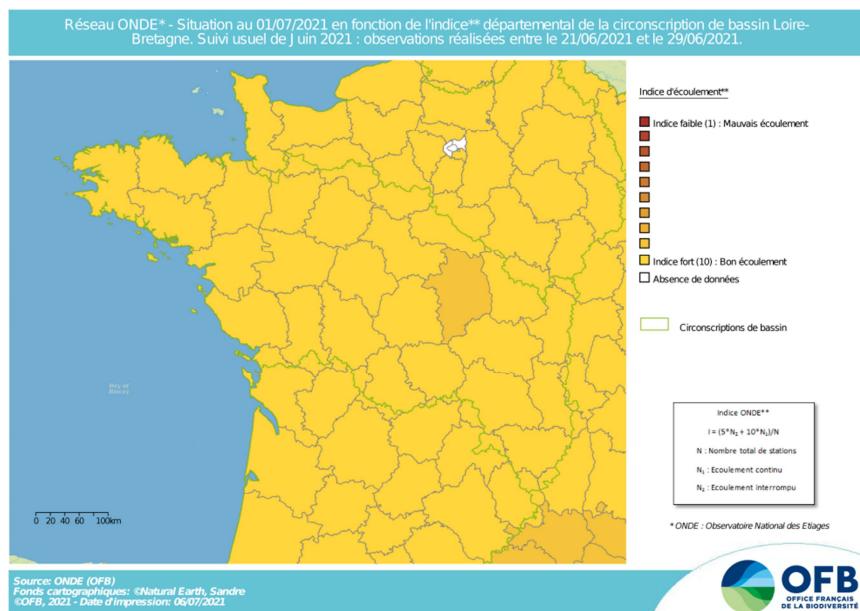
Le suivi usuel ONDE s'est mis en place conformément au protocole fin juin. Sur l'ensemble du bassin, les campagnes ont été réalisées entre **le 23 et le 27 juin 2021**. La situation hydrologique des petits cours d'eau est acceptable pour les écosystèmes aquatiques à la fin de ce mois de juin sur la quasi-totalité du bassin, du fait des précipitations abondantes et des épisodes orageux de ces dernières semaines. Sur les 936 stations suivies lors de cette campagne, 914 sont en écoulement visible, soit 97,7% des cours d'eau. 9 cours d'eau présentent une rupture d'écoulement (1%). 13 cours d'eau sont en assec (1.3%). Parmi les 914 cours d'eau présentant un écoulement visible, 9% sont qualifiés d'écoulement visible mais faible.



**Figure 1: Carte des écoulements campagne usuelle – situation au 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

### ***II.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1er juillet***

Un indice départemental ONDE est calculé uniquement si l'ensemble des stations du réseau a été prospecté. Fin juin 2021, sur les 33 départements du bassin Loire-Bretagne, 19 présentent un indice de 10. Les 14 autres départements ont des indices variant de 8,57 (Cher) à 9,93 (Indre et Loire) (Figure 2 et Tableau 2). Comme fin mai, les indices les plus bas du bassin sont observés dans le Cher, le Loiret, l'Eure et Loir et les Deux-Sèvres.



**Figure 2 : Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

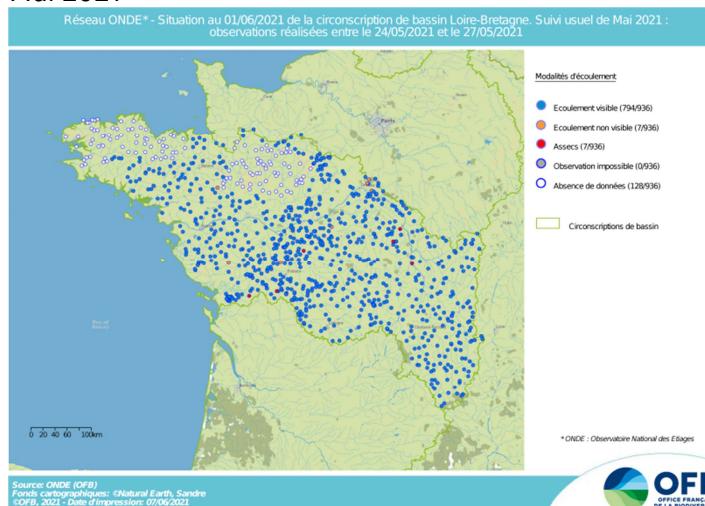
| Département       | Indice juin 2021 | Département      | Indice juin 2021 |
|-------------------|------------------|------------------|------------------|
| Allier            | 10               | Loire            | 10               |
| Ardèche           | 9,67             | Loire-Atlantique | 9,67             |
| Cantal            | 10               | Loiret           | 9,18             |
| Charente          | 9,86             | Loir-et-Cher     | 10               |
| Charente-Maritime | 9,56             | Lozère           | 10               |
| Cher              | 8,57             | Maine-et-Loire   | 10               |
| Côtes-d'Armor     | 9,85             | Mayenne          | 10               |
| Côte-d'Or         | 10               | Morbihan         | 10               |
| Creuse            | 10               | Nièvre           | 9,33             |
| Deux-Sèvres       | 9,46             | Orne             | 10               |
| Eure-et-Loir      | 9,4              | Puy-de-Dôme      | 10               |
| Finistère         | 10               | Rhône            | 10               |
| Haute-Loire       | 10               | Saône-et-Loire   | 10               |
| Haute-Vienne      | 10               | Sarthe           | 9,84             |
| Ille-et-Vilaine   | 10               | Vendée           | 10               |
| Indre             | 9,87             | Vienne           | 9,89             |
| Indre-et-Loire    | 9,93             |                  |                  |

**Tableau 2 : Valeurs des indices ONDE par département – Campagne juin 2021.**

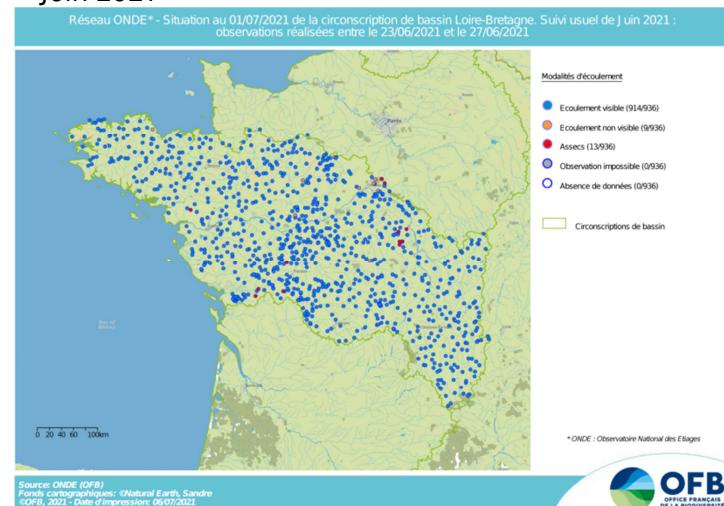
## II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes

Les précipitations et orages survenus au mois de juin, ont permis de globalement maintenir un écoulement des cours d'eau satisfaisant. Une légère diminution des écoulements est observée cependant sur plusieurs départements de la partie centrale du bassin (tableau 3). Les baisses d'écoulements les plus importantes ont été observées localement dans le Loiret, L'Eure et Loir, la Nièvre et la Loire Atlantique.

### Mai 2021



### Juin 2021

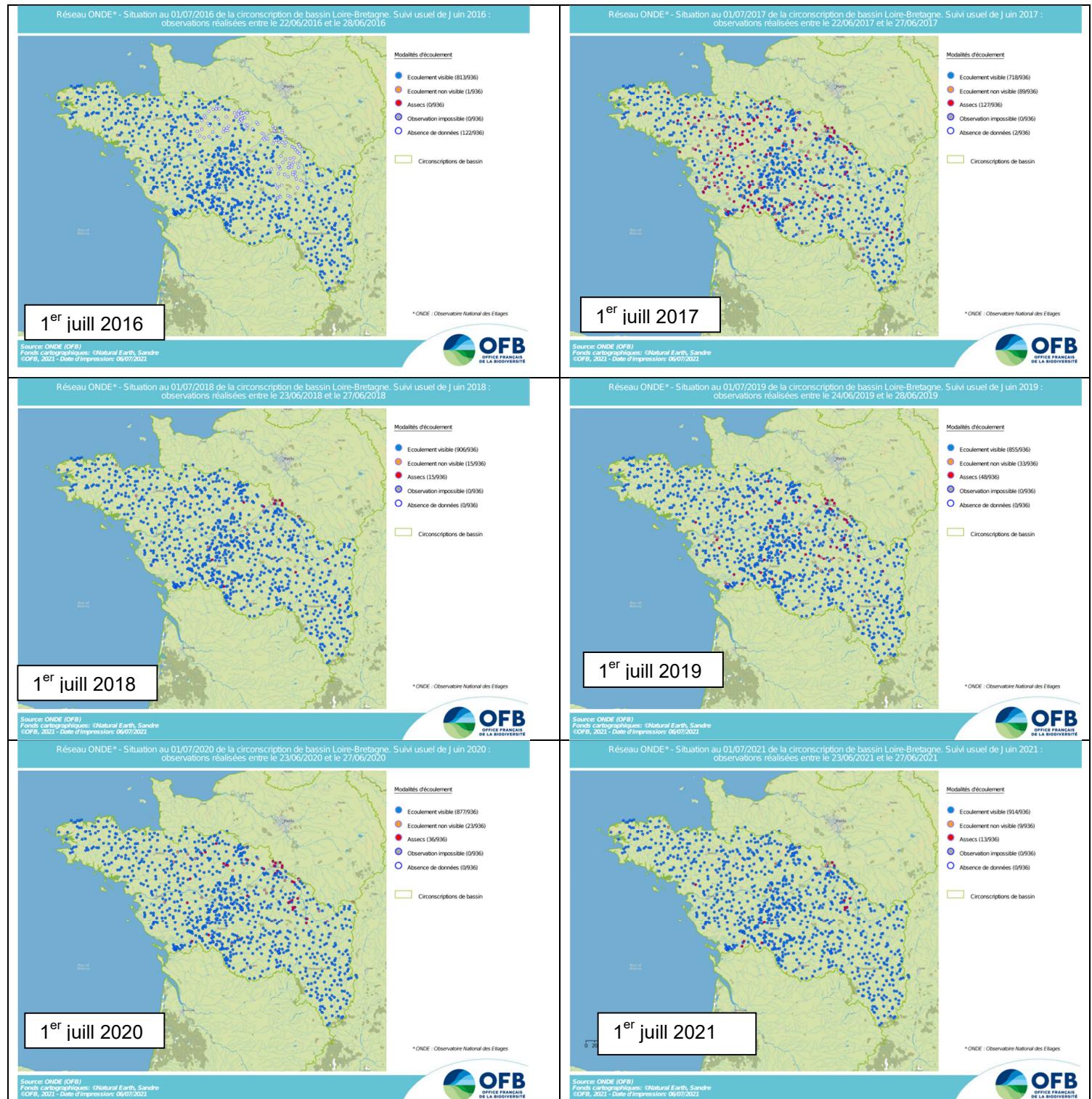


| Département       | Indice mai 2021 | Indice juin 2021 | Département      | Indice mai 2021 | Indice juin 2021 |
|-------------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Allier            | 10              | 10               | Loire            | 10              | 10               |
| Ardèche           | 10              | 9,67             | Loire-Atlantique | 10              | 9,67             |
| Cantal            | 10              | 10               | Loiret           | 9,75            | 9,18             |
| Charente          | 10              | 9,86             | Loir-et-Cher     | 9,83            | 10               |
| Charente-Maritime | 9,69            | 9,56             | Lozère           | 10              | 10               |
| Cher              | 9,29            | 8,57             | Maine-et-Loire   | 10              | 10               |
| Côtes-d'Armor     |                 | 9,85             | Mayenne          |                 | 10               |
| Côte-d'Or         | 10              | 10               | Morbihan         | 10              | 10               |
| Creuse            | 10              | 10               | Nièvre           | 9,67            | 9,33             |
| Deux-Sèvres       | 9,64            | 9,46             | Orne             | 10              | 10               |
| Eure-et-Loir      | 9,76            | 9,4              | Puy-de-Dôme      | 10              | 10               |
| Finistère         |                 | 10               | Rhône            | 10              | 10               |
| Haute-Loire       | 10              | 10               | Saône-et-Loire   | 10              | 10               |
| Haute-Vienne      | 10              | 10               | Sarthe           |                 | 9,84             |
| Ille-et-Vilaine   | 9,84            | 10               | Vendée           | 9,83            | 10               |
| Indre             | 10              | 9,87             | Vienne           | 9,84            | 9,89             |
| Indre-et-Loire    | 10              | 9,93             |                  |                 |                  |

|                                      |
|--------------------------------------|
| Indice Stable                        |
| Augmentation de l'indice             |
| Diminution faible de l'indice (<1pt) |

Tableau 3 : Valeurs des indices ONDE par département – Campagne mai et juin 2021.

## II.5 Comparaison interannuelle



Fin juin 2021, la situation hydrologique des petits cours d'eau de tête de bassin est plus favorable que celle observées ces dernières années (2017, 2018, 2019 et 2020). Elle se rapproche de celle de juin 2018, où l'étiage avait été plus tardif. Avec 13 cours d'eau en assec et 9 cours d'eau en rupture, la situation est la quatrième plus favorable depuis le début du suivi en 2012.

### III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques

Cette partie vise à identifier des observations sur les milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux autres missions des agents OFB.

- ✓ Exemple sur le département de l'Indre (Cyril Pornin, SD36)

«La situation est plutôt bonne pour les cours d'eau en comparaison avec les années précédentes, grâce principalement aux récents orages et précipitations qui ont permis à la fois de profiter à la végétation en direct et de limiter les prélèvements d'eaux de surface ou souterraine.»



Le Bel Rio à Chaillac, 24/06/21



Le Boisrémond à Parnac, 24/06/21

- ✓ Exemple sur le département de l'Indre et Loire (J.Y. Limouzin, Bruno Lesage, SD37)

«Les écoulements sont satisfaisants, 3 cours d'eau présentent encore un débit anormalement faible à cette époque de l'année malgré les quelques 100 mm de pluviométrie déversée sur notre département.»



La Veude à Chavaignes, 23/06/21



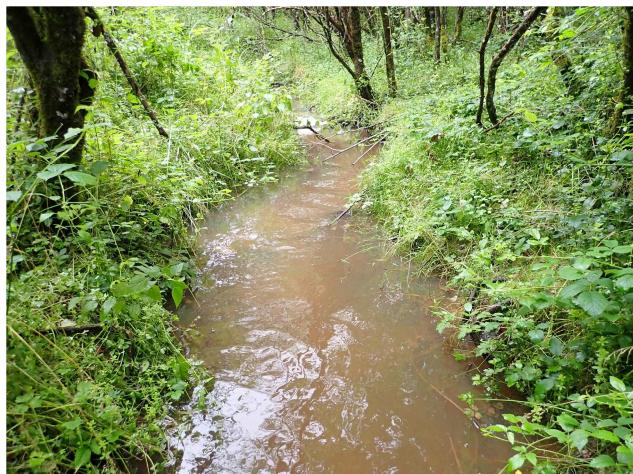
Ruisseau de Roche à  
Loche sur Indrois, 23/06/21



Ruisseau de Vitray à  
Saint-Hypolite, 23/06/21

✓ Exemple sur le département de la Vienne (Claire Bramard, DR Nouvelle Aquitaine)

« La situation satisfaisante de fin mai se retrouve fin juin, conséquence des nombreux épisodes de fortes précipitations souvent orageuses à partir de la seconde décade de juin. Une forte turbidité peut être observée sur les cours d'eau, à la suite d'épisodes orageux »



Ruisseau de Loutre, dans la Vienne, 30/06/21 ©M. Bramard

## IV. SYNTHESE

Fin juin 2021, les précipitations abondantes et les épisodes orageux ont permis de conserver une situation hydrologique globalement satisfaisante sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne. Près de 98% des cours d'eau suivis présentent un écoulement visible. Certains cours d'eau cependant présentent des débits faibles et même des assecs malgré des conditions hydroclimatiques plutôt favorables durant le mois. 13 cours d'eau sur la totalité du bassin sont en assec, principalement dans la partie centrale du bassin de la Loire.